

## 6.9 Annexe 9 : CC Usse et Rhône

### 6.9.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements

SITE	Collectivité	Référence échantillon	Date d'échantillonnage
Bellegarde	CC Usse et Rhône	Secteur Semine	25 novembre
		Seyssel 74+Desingy74+Clermont74+Menthonnex74+Droisy74	23 novembre
		Seyssel 01 + Anglefort	24 novembre

3 échantillons ont été prélevés et triés lors de cette campagne.

**2 campagnes de suite des prélèvements ont été loupées pour cette collectivité. Pour les prochaines campagnes, il est à prévoir une communication puis appuyée auprès des équipes de collecte.**

### 6.9.2 Résultats de la campagne d'Automne 2022

	Sous-catégories	% moyen		kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
<b>Non fibreux</b>	Bouteilles et flacons en PET	2,0%	4,3%	8,46	4,22 CC Pays de Gex	16,46 Haut Bugey Agglomération
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	0,7%				
	Emballages métaux ferreux	1,0%				
	Emballages aluminium	0,6%				
<b>Fibreux</b>	Journaux, magazines et revues	2,3%	9,1%	18,05	8,49 CC Pays de Gex	29,75 Haut Bugey Agglomération
	Imprimés publicitaires	1,4%				
	Papiers bureautiques	1,0%				
	Emballages cartons plats	3,3%				
	Emballages cartons ondulés	0,7%				
	Composites ELA (Tétrapack)	0,4%				
<b>Verre</b>	Emballages en verre incolores et de couleur	4,0%	4,0%	7,89	5,92 CC Pays Rochois	15,42 Annemasse Agglomération
<b>Compost</b>	Déchets alimentaires	11,7%	20,6%	40,94	40,94 CC Usse et Rhône	90,15 Annemasse Agglomération
	Déchets de jardins	0,3%				
	Éléments fins	8,7%				
<b>Autres collectes</b>	Petits Appareils Electroménagers (PAM)	0,2%	7,6%	15,13	3,97 CC Vallée Verte	15,13 CC Usse et Rhône
	Câbles électriques	1,4%				
	Textiles	5,2%				
	Produits chimiques	0,4%				
	Tubes fluorescents et ampoules basse conso	0,0%				
	Piles et accumulateurs	0,4%				
	Autres déchets ménagers spéciaux	0,1%				
<b>OM résiduelles « vraies »</b>	Produits alimentaires non consommés	8,8%	54,4%	107,78	82,93 CC Vallée Verte	139,05 Annemasse Agglomération
	Autres putrescibles	1,2%				
	Emballages papier	1,8%				
	Autres papiers	4,4%				
	Autres cartons	0,0%				
	Autres emballages composites	2,5%				
	Textiles sanitaires fraction hygiénique	5,4%				
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	6,2%				
	Sac poubelle + films des professionnels	2,8%				
	Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	4,2%				
	Autres emballages plastiques – hors calage en polystyrène)	6,8%				
	Calage en polystyrène grands formats	0,0%				

	Sous-catégories	% moyen	kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
	Autres plastiques	3,3%			
	Emballages combustibles	0,0%			
	Combustibles non classés	3,1%			
	Autres déchets en verre	0,3%			
	Autres métaux ferreux	0,2%			
	Autres métaux	0,4%			
	Emballages incombustibles	0,0%			
	Incombustibles non classés	3,0%			
	<b>TOTAL</b>	100,0%	100,0%	198,25	

Tableau 40 : Composition des OMR de la CC Usse et Rhône en fonction des consignes de tri (dernière campagne)

Le tableau ci-dessus reprend les résultats détaillés de la dernière campagne, pour chacune des catégories et sous-catégories.

Les OMR de la CC Usse et Rhône sont principalement composées d'ordures ménagères résiduelles « vraies » (54,4%) et de déchets compostables (20,6%).

Les sous-catégories « Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire) » (4,2%) et « Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène » (0%) représentent un gisement pour l'**extension des consignes de tri** de 8 kg/an/hab.

Il reste également 17,4% d'OMR pouvant être mieux triés et collectés en fibreux, non-fibreux et verre, soit 34,4 kg par habitant par an.

Les produits alimentaires non consommés / non déballés et les papiers souillés (essuie-tout...) représentent les principales sous-catégories présentes dans ordures ménagères résiduelles. Ce type de déchets pourrait faire l'objet d'un traitement par compostage ainsi que d'actions de prévention.

À partir des résultats obtenus lors des caractérisations sur l'ensemble des collectivités, il est possible d'évaluer où se situe la collectivité par rapport aux autres sur les gisements potentiel (en kg/hab/an) pouvant faire l'objet d'une amélioration du tri : fibreux, non-fibreux et verre. Ces trois services sont proposés sur l'ensemble des collectivités du SIVALOR. Pour ce qui est du gisement potentiel pouvant être traité par compostage et les autres collectes, ceux-ci sont dépendants du niveau de service disponible sur le territoire de la collectivité (nombre de déchèteries, collecte des textiles...) et de la typologie d'habitat (plus ou moins d'habitats collectifs ou non).

Non-fibreux		Fibreux		Verre	
Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)
Pays de Gex	4,22	Pays Bellegardien	14,60	Pays Rochois	5,92
Rumilly Terre de Savoie	5,37	Vallée Verte	13,06	Pays de Gex	6,01
Pays Bellegardien	6,01	Pays de Gex	8,49	Pays Bellegardien	7,51
Usses et Rhône	8,46	Pays Rochois	22,57	Usses et Rhône	7,89
Genevois	9,93	Arve et Salève	16,70	Vallée Verte	8,68
Arve et Salève	10,25	Usses et Rhône	18,05	Rumilly Terre de Savoie	10,07
Vallée Verte	11,48	Annemasse Agglomération	20,97	Haut-Bugey Agglomération	10,12
Annemasse Agglomération	11,48	Genevois	17,13	Genevois	14,62
Pays Rochois	15,52	Rumilly Terre de Savoie	19,15	Arve et Salève	15,33
Haut-Bugey Agglomération	16,46	Haut-Bugey Agglomération	29,75	Annemasse Agglomération	15,42

Tableau 41 : Classement des collectivités du SIVALOR en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR – dernière campagne)

La CC Usses et Rhône se classe, comme lors de la campagne précédente, 4<sup>ème</sup> sur le non-fibreux avec des teneurs 2 fois supérieures à celles de la CC Pays de Gex qui se positionne en première position.

La CC Usses et Rhône se classe comme lors de la campagne précédente, 6<sup>ème</sup> sur le non-fibreux avec des teneurs 1,2 fois supérieures à celles de la CC Pays Bellegardien.

La CC Usses et Rhône se classe 4<sup>ème</sup> sur le non-fibreux avec des teneurs 1,3 fois supérieures à celles de la CC Pays Rochois qui se positionne en première position

### 6.9.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité

La variabilité des résultats peut être importante compte tenu du nombre limité d'échantillons par campagne pour chacune des collectivités.

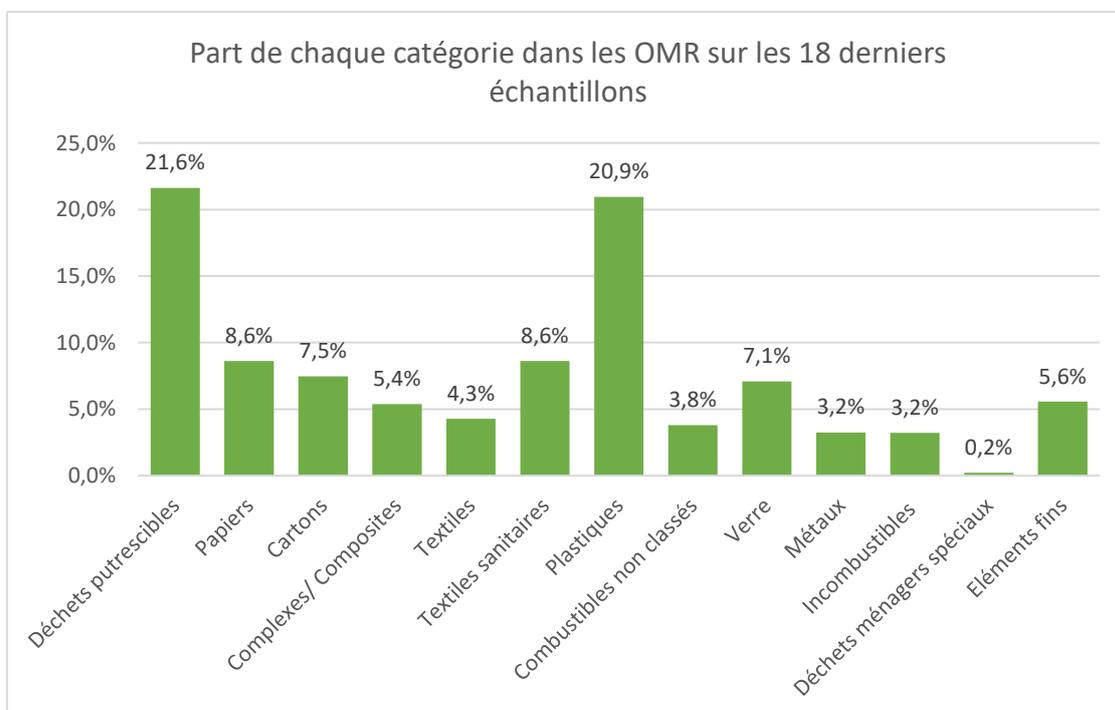
Les proportions par collectivité, les compositions pour cette dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés au minimum, pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMr réalisées ces dernières années (voir article 2.3.3).

Les proportions par collectivité, les compositions pour la dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMr.

Il a été retenu que soit considéré à minima 18 échantillons, mais sur un nombre de campagne entière. Aussi, pour la CC Vallée Verte, il a été retenu 5 campagnes, soit 19 échantillons.

#### 6.9.3.1 Composition des OMR de la CC Usse et Rhône par catégorie

**Ce paragraphe présente les résultats pour le tri selon les 13 catégories de la grille MODECOM.**

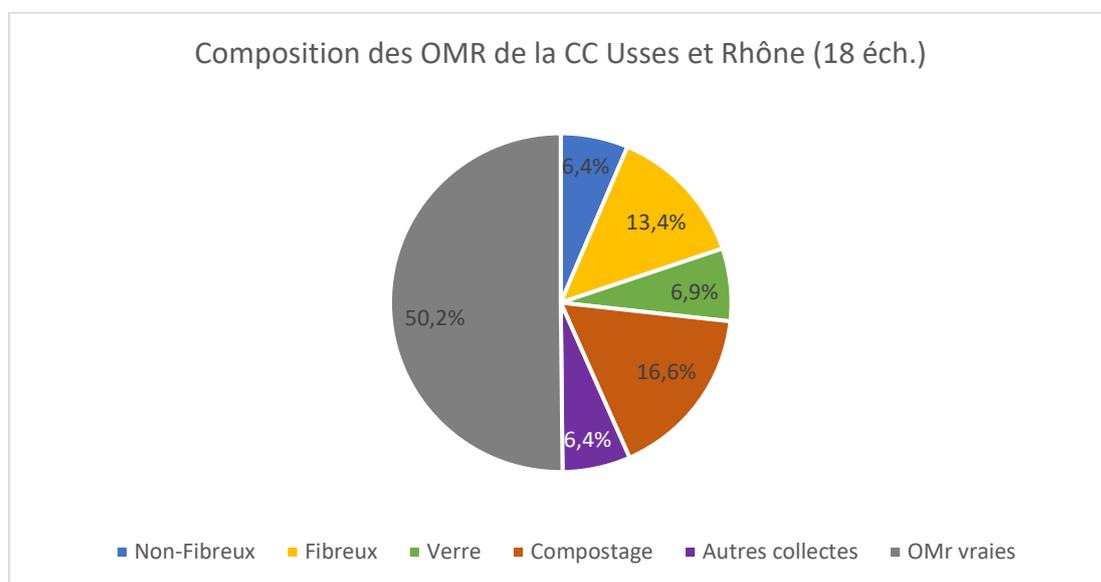


Graphique 39: Composition des OMR de la CC Usse et Rhône

Les résultats par catégories des caractérisations effectuées sur les échantillons de la CC Usse et Rhône sur les derniers 18 échantillons montrent que les OMR sont composées principalement de déchets putrescibles (21,6%), de plastiques (20,9%), de textiles sanitaires (8,6%) et de papiers (8,6%). Il s'agit de la seule CC avec un si faible écart entre le taux de déchets putrescibles et taux de plastiques dans ses OMR.

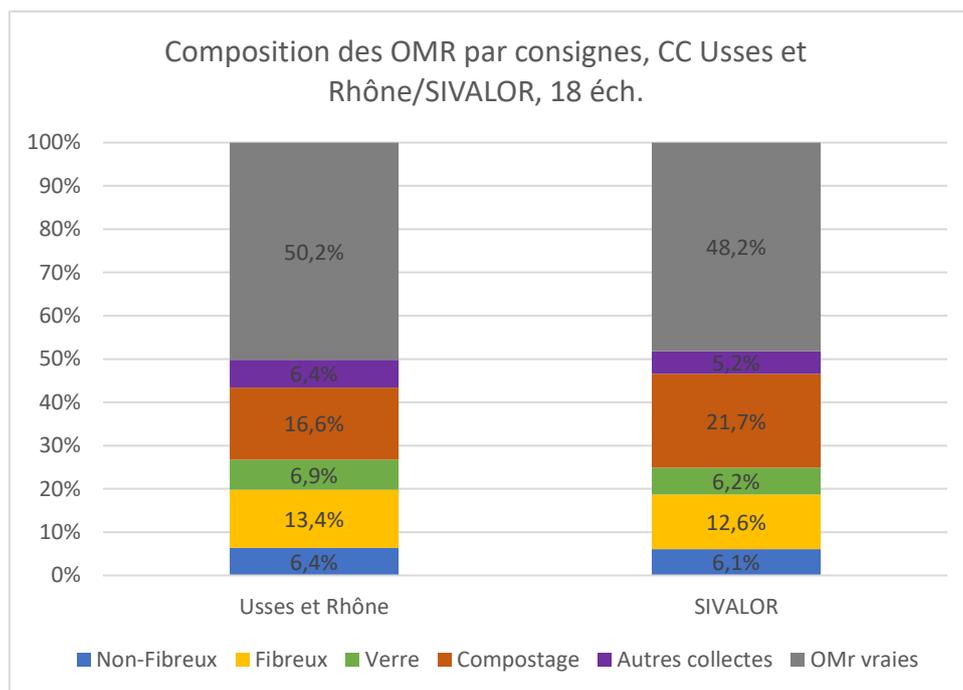
#### 6.9.3.2 Analyse de la composition des OMR en fonction des catégories de tri

**Ce paragraphe présente les résultats selon les consignes du SIVALOR (fibreuse, non-fibreuse, verre), et les gisements évitables dans les OMR (autres collectes séparées, déchets compostables).**



Graphique 40 : Composition des OMR de la CC Usse et Rhône selon les catégories de tri

Sur la base des 18 derniers échantillons, il reste encore 16,6% de matière pouvant être traitée par compostage dans les OMR. En additionnant les gisements potentiels devant être orientés vers les collectes sélectives (y compris Autres Collectes), on obtient 33,2% de matière pouvant encore être triée et valorisée, soit au total 65,8 kg par habitant par an.



Graphique 41: Comparaison de la composition des OMR de la CC Usse et Rhône avec les 18 derniers échantillons du SIVALOR

La part de « résiduels vrais » dans les OMR de la CC Usse et Rhône est supérieure (de 2 points) à celle du SIVALOR.

La part de tous les déchets orientables vers d'autres filières sont supérieurs à la moyenne du SIVALOR. En revanche, la part de déchets compostables est considérablement inférieure à celle du SIVALOR ( de plus de 5 points).

#### 6.9.4 Evolution des résultats sur le territoire d'Usse et Rhône

Pour rappel, sur le territoire de la CC Usse et Rhône, la prise en compte de l'ensemble des campagnes de caractérisations ainsi que tous les échantillons donne la composition suivante :

	MODECOM national 2017	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne 18 éch.	Moyenne SIVALOR 18 éch.
Déchets putrescibles	27,3%	18,2%	22,72%	25,6%	18,4%	21,9%	21,6%	26,9%
Papiers	8,6%	10,6%	8,46%	7,7%	8,0%	11,0%	8,6%	8,4%
Cartons	6,4%	6,6%	7,50%	6,7%	9,6%	4,0%	7,5%	6,7%
Composites/complexes	2,3%	6,2%	3,88%	7,0%	6,5%	4,5%	5,4%	4,3%
Textiles	3,0%	2,0%	1,93%	2,6%	7,0%	5,2%	4,3%	3,9%
Textiles sanitaires	13,9%	12,0%	12,59%	4,1%	5,4%	11,6%	8,6%	8,1%
Plastiques	14,6%	22,7%	20,70%	21,3%	21,6%	19,7%	20,9%	19,3%
Combustibles non classés	4,6%	3,2%	3,84%	2,8%	4,6%	3,1%	3,8%	4,1%
Verre	5,2%	4,1%	6,27%	6,4%	9,7%	4,2%	7,1%	6,7%
Métaux	3,4%	4,2%	3,10%	4,9%	3,1%	2,2%	3,2%	3,1%
Incombustibles non classés	1,9%	2,7%	2,60%	7,1%	2,0%	3,0%	3,2%	2,9%
Déchets ménagers spéciaux	0,6%	0,3%	0,09%	0,0%	0,2%	0,8%	0,2%	0,4%
Eléments fins	8,1%	7,2%	6,32%	3,8%	4,1%	8,7%	5,6%	5,4%

Tableau 42 : Evolution de la composition des OMR de la CC Usse et Rhône par catégories

Les cartons connaissent leur minimum depuis 2018.

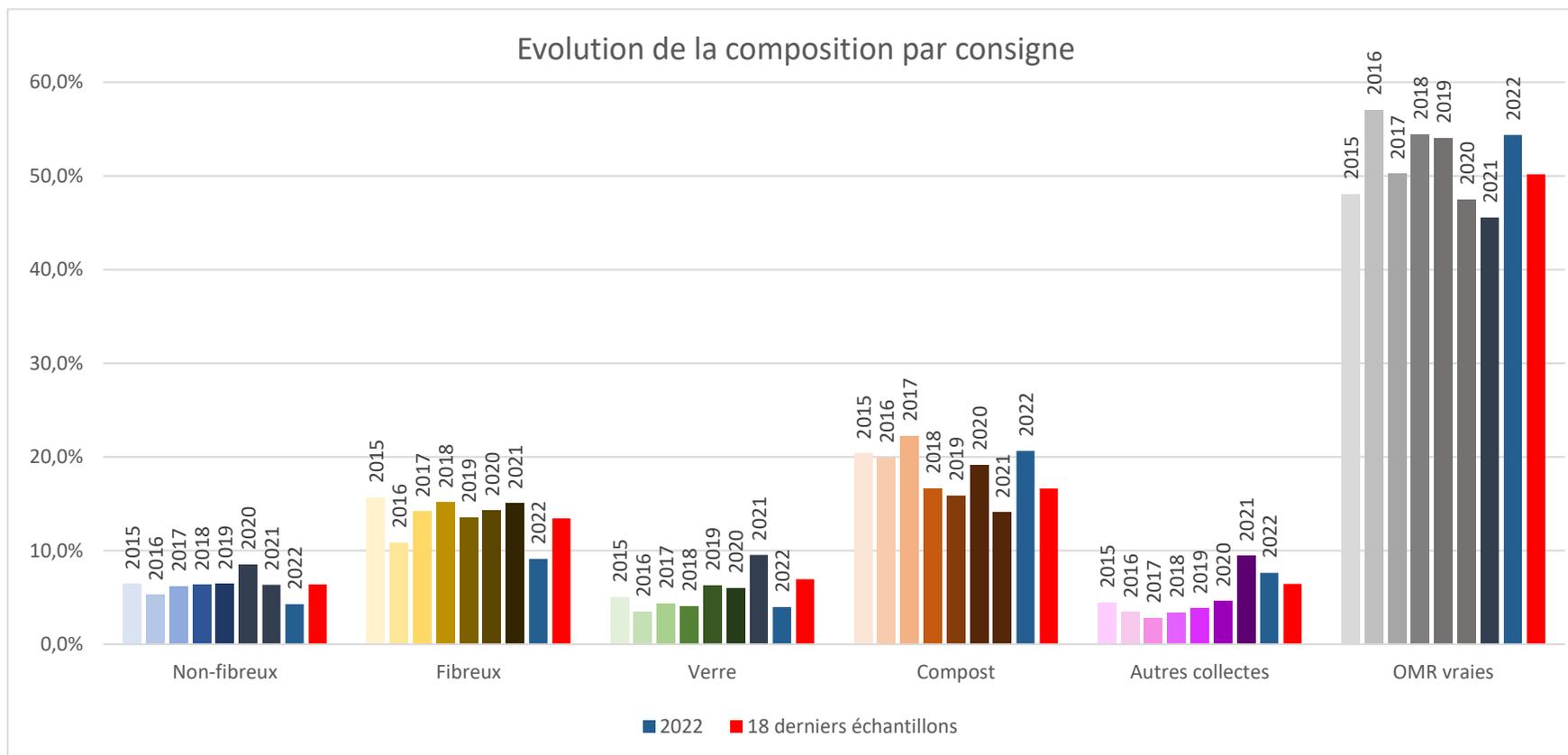
Les autres catégories ont tendance à osciller entre des valeurs moyennes.

En comparaison avec les valeurs du MODECOM 2017, les écarts les plus importants concernent :

- Les plastiques (+5 points pour Usse et Rhône)
- Les déchets putrescibles (-5 points pour Usse et Rhône)

Sur les 18 derniers échantillons, l'écart le plus important avec le SIVALOR concerne les déchets putrescibles (+5 points en faveur du SIVALOR).

Les résultats appliqués aux catégories des consignes de tri du SIVALOR sont repris dans le graphique ci – dessous :



Graphique 42 : Evolution de la composition des OMR de la CC Usses et Rhône par consigne de tri

Les gisements de Non-Fibreux, Fibreux et de verre diminuent jusqu'à atteindre leur minimum depuis 2014.

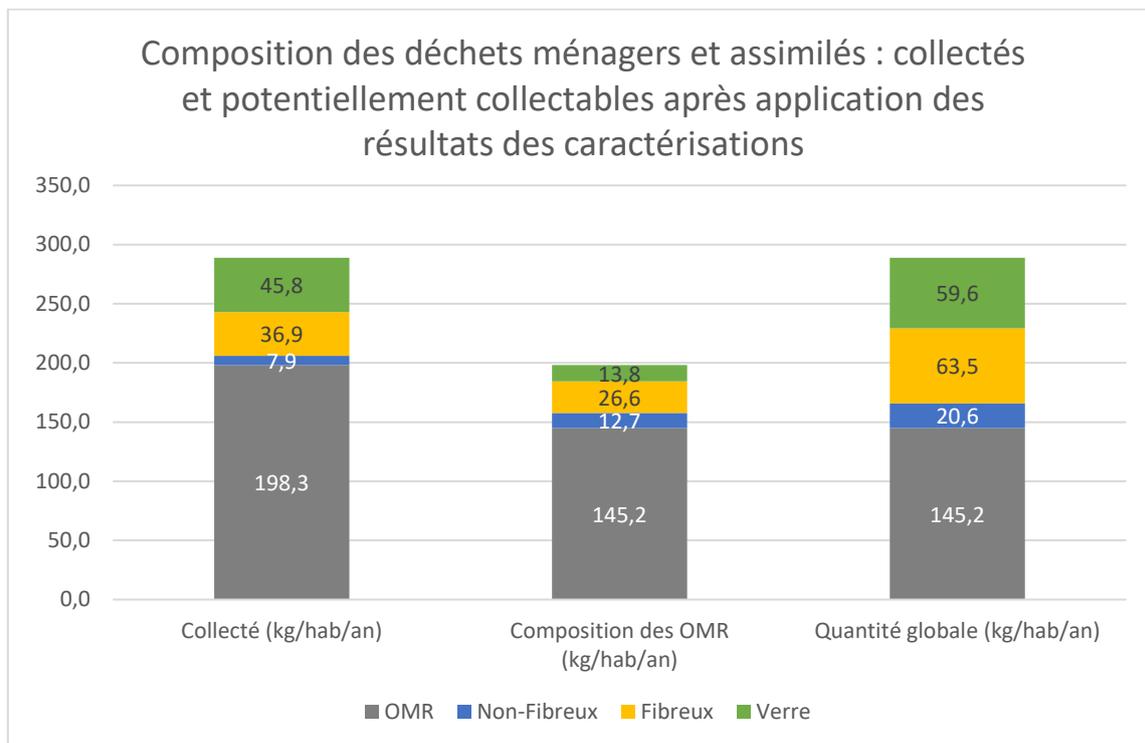
La part d'ordures ménagères résiduelles vraies augmente pour atteindre les valeurs de 2018 et 2019.

### 6.9.5 Impact sur la composition des OMR d'une amélioration du tri

Les calculs ci-dessus se base sur les valeurs des « 19 échantillons » déterminées plus haut.

#### 6.9.5.1 Analyse du report des gisements de tri

**53,1 kg par an et par habitant** peuvent encore être triés et collectés.



Les résultats des caractérisations montrent que :

- 62 % de tous les déchets qui pourraient être collectés en non-fibreux sont encore présents dans les OMR,
- 42% de tous les déchets qui pourraient être collectés en fibreux sont encore présents dans les OMR,
- 23% de tous les déchets qui pourraient être collectés par la collecte du verre sont encore présents dans les OMR.

6.9.5.2 Gisements pouvant être ciblés par un programme de prévention des déchets et économies financières

<b>Gisement de prévention</b>			
<b>Action de prévention à la source</b>	<b>Sous-catégories</b>	<b>% des OMR 18 derniers ech.</b>	<b>kg/hab./an</b>
<b>Compostage domestique</b>	Déchets alimentaires	9,8%	19,4
	Déchets de jardin	1,3%	2,6
<b>Geste anti-gaspillage</b>	Produits alimentaires non consommés	9,6%	19,0
<b>"Stop Pub"</b>	Imprimés publicitaires	2,5%	4,9
<b>Limitation des impressions</b>	Papiers bureautiques	1,6%	3,2
<b>Collecte séparative des déchets dangereux</b>	Déchets ménagers spéciaux	0,2%	0,4
<b>Total</b>		<b>25,0%</b>	<b>49,5</b>

Tableau 43 : Evaluation du gisement d'évitement pour la CC Usse et Rhône

Le gisement potentiel minimum pouvant être visé par un programme de prévention sur le territoire de la CC Usse et Rhône lors des dernières campagnes (19 derniers échantillons) représente 25,0% des OMR, l'essentiel étant constitué de restes alimentaires (9,8% - 19,4 kg/hab/an) et de produits alimentaires non consommés (9,6% - 19 kg/hab/an).